



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit  
Fondation pour la collaboration confédérale  
Fondazione per la collaborazione confederale  
Fundaziun per la collavuraziun federala

**Seul le prononcé fait foi**

Hauterive, le 10 novembre 2016

---

## **Remise du Prix du fédéralisme 2016 : Discours du conseiller d'État Benedikt Würth, président de la Fondation ch**

---

Mesdames, Messieurs,

La démocratie directe, la subsidiarité et l'équivalence fiscale sont les pierres angulaires du fédéralisme suisse. Ces principes constitutionnels favorisent la prospérité commune et la cohésion interne, mais aussi la diversité culturelle et linguistique de notre pays. Ils garantissent la participation des citoyens au fonctionnement de l'État.

En s'interrogeant sur le fédéralisme et sur les mesures qui permettraient de le renforcer, la Fondation ch a très vite constaté que la communication serait appelée à jouer un rôle important. Il est en effet indispensable de sensibiliser davantage l'opinion publique aux questions du fédéralisme, en débattant de ses atouts, de son mode de fonctionnement et de ses retombées.

Afin de porter haut la bannière du fédéralisme et de le rendre concret et vivant pour nos autorités et pour le grand public, la Fondation ch a décidé en 2012 de créer un prix et d'honorer une personne ou une institution qui incarne le fédéralisme. Par son action ou son œuvre, elle se sera engagée avec conviction en faveur du fédéralisme suisse, elle aura encouragé son développement de façon novatrice ou contribué à son renforcement.

Ce prix comprend une plaquette gravée portant le nom du lauréat et exposée dans le hall d'entrée de la Maison des cantons, un lieu hautement symbolique, ainsi qu'un trophée. Il était important que le trophée soit représentatif du fédéralisme. Contactée, la Société suisse des beaux-arts a proposé huit artistes pour participer à un concours.

Les artistes invités ont présenté sept projets qui ont été évalués en fonction de leur originalité, de l'idée qui sous-tend le projet, de l'interprétation donnée au fédéralisme, du lien avec les cantons, des matériaux choisis et de l'impression générale émanant de l'œuvre.

C'est finalement le « puzzle des cantons » qui a été retenu. Son auteur, Monsieur Florian Graf, artiste et architecte, a reçu de nombreux prix pour ses œuvres, dont le « Swiss Art Award 2013 ». Le trophée créé par Monsieur Graf se présente sous forme d'un puzzle dont les pièces peuvent être ôtées de leur support et assemblées, afin de montrer la cohésion et la force de notre État fédéral, mais aussi sa diversité, sa mobilité et sa capacité de changement.

Chaque pièce est indispensable à cet ensemble que constitue la Suisse ; chaque pièce est unique, à l'instar des cantons. Cette variété et cette singularité propres aux cantons s'expriment également par la couleur différente de chacune des pièces. Elles peuvent être superposées sur leur socle selon un ordonnancement modifiable à loisir, un petit ou un grand canton pouvant se retrouver au sommet de la pyramide selon l'envie et l'humeur du moment, et rappeler ainsi la saine concurrence entre cantons.

Ce soir, j'ai le très grand plaisir de remettre le « Prix du fédéralisme » pour la troisième fois. En 2014, nous avons rendu hommage à Arnold Koller et à son action politique, en 2015 à Emil Steinberger et à son engagement culturel et civil ; cette année, le jury de la Fondation ch a choisi un projet lié à la compréhension.

Le Prix du fédéralisme 2016 est attribué au projet PRIMA du canton de Neuchâtel. J'aurai l'honneur de le remettre dans quelques minutes à Madame Monika Maire-Hefti, conseillère d'État et cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel.

Mais, j'aimerais tout d'abord vous présenter le projet PRIMA, un projet exceptionnel à bien des égards ; je m'exprimerai dans la langue de Goethe, car je pense que ce projet est moins connu en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Madame Maire complètera mes propos en français, cela va sans dire.

*Das Projekt PRIMA ist Teil des kantonalen Konzepts zum Sprachenunterricht während der obligatorischen Schulzeit. Das im Schuljahr 2011/2012 lancierte Projekt will die Landessprache Deutsch spielerisch, vielseitig und möglichst alltagsnah vermittelt. Dabei setzt das Projekt ab dem ersten Kindergartenjahr an, d.h. ab dem ersten Schuljahr gemäss HarmoS (HarmoS 1).*

*In den beiden Kindergartenjahren (HarmoS 1 und 2) wird je zur Hälfte in Französisch und Deutsch unterrichtet. Ab der 1. Klasse (HarmoS 3) erfolgt der Unterricht zwischen 15% und 30% auf Deutsch. Dabei müssen die beteiligten Klassen die Zielsetzungen des Lehrplans (Plan d'études romand PER) ohne Abstriche erfüllen.*

*Aktuell sind an 10 Schulen rund 30 Klassen mit über 500 Schülerinnen und Schüler sowie 40 Lehrkräften am Projekt beteiligt. Dabei ist Deutsch nicht ein trocknes Schulfach, sondern wird als Unterrichtssprache bzw. als lebendiges Kommunikationsmittel erlebt. Den Unterricht teilen sich jeweils zwei Lehrkräfte auf, gemäss dem Prinzip "eine Person – eine Sprache".*

*Schon bald werden die ersten Schülerinnen und Schüler aus dem Projekt PRIMA in die Sekundarstufe 1 (HarmoS 9-11) übertreten. Deshalb wird derzeit geprüft, wie das Projekt ab dem Schuljahr 2018/2019 auch in der 7. bis 9. Klasse fortgeführt werden kann. Ziel ist, das Projekt PRIMA sukzessive über die ganze obligatorische Schulzeit zu erstrecken.*

*Das Projekt wurde auch bereits wissenschaftlich evaluiert und hat dabei sehr gute Ergebnisse erzielt. Erwähnung verdient vor allem die positive Einstellung der Schülerinnen und Schüler in Bezug auf das Lernen der neuen Sprache. Damit verbunden sind auch wesentlich grössere Lernfortschritte. Weitere Evaluationen sind im Gange.*

Qu'est-ce qui caractérise le projet PRIMA ? Et pourquoi la Fondation ch a-t-elle décidé de lui décerner le Prix du fédéralisme 2016 ?

Dès l'entrée à l'école, c'est-à-dire à 4 ans, les élèves bénéficient d'un enseignement immersif en allemand. L'apprentissage de la seconde langue nationale débute donc à l'école obligatoire. L'allemand n'est plus une matière, il est une langue d'enseignement ; c'est ce qui confère au projet sa dimension culturelle.

La Fondation ch estime que ce projet est unique en son genre. Nous n'avons en effet jamais entendu parler d'un projet d'immersion aussi ambitieux, mis en œuvre à ce stade de la scolarité par l'école publique d'un canton monolingue. Le projet PRIMA répond à un besoin : la demande dépasse l'offre et l'intérêt des parents est considérable.

Les évaluations confirment que les élèves profitent pleinement de l'enseignement par immersion. Ce sont avant tout leurs compétences linguistiques réceptives qui progressent le

plus. Ils s'approprient une nouvelle langue spontanément et avec aisance. J'ajouterai que PRIMA constitue un avantage indéniable pour les enfants issus de l'immigration.

Précisons aussi que les écoles et les communes œuvrent activement à la réalisation de ce projet, qui exige un travail d'organisation considérable. La volonté politique du canton et la détermination des élus à développer le projet sont manifestes.

PRIMA est un projet phare. Ambitieux, il affiche d'excellents résultats ; preuve s'il en est que le pari est réussi. Nous espérons qu'il fera des émules dans d'autres cantons et dans d'autres régions (linguistiques). Il est la réponse novatrice et prometteuse d'un canton au débat sur les langues.

Les autorités neuchâteloises en charge de l'éducation recherchent des cantons partenaires en Suisse alémanique qui ambitionneraient, eux aussi, de tenter l'expérience et de lancer un projet similaire. Il serait ainsi possible d'envisager un échange entre enseignants.

J'aimerais conclure en jetant un regard sur le passé, et sur les berges du magnifique lac de Neuchâtel : il y a deux cents ans environ, le grand pédagogue Johann Heinrich Pestalozzi accepte l'invitation de la municipalité d'Yverdon et arrive à l'automne 1804 avec quelques maîtres et élèves pour y établir un institut pédagogique.

L'institut accueille des garçons de 7 à 16 ans, de religions, de langues et de milieux différents. Une des particularités de l'institut est qu'on y pratique le bilinguisme : la journée est partagée en quatre grandes périodes aux cours desquelles on parle français, puis allemand. Ainsi l'enfant se familiarise-t-il intuitivement avec ces deux langues.

Permettez-moi de citer un extrait de l'exposé de Marc-Antoine Julien, publié en 1842 chez L. Hachette, libraire de l'Université de Paris, sur la méthode d'éducation de Pestalozzi telle qu'elle a été appliquée à l'Institut d'Yverdon. À la page 256, nous pouvons lire :

*Dans l'Institut, et d'après l'application de la Méthode, les leçons journalières, données tour à tour en français et en allemand, rendent peu à peu ces deux langues également familières aux élèves. En mettant à leur disposition un double instrument de l'expression et de la communication de la pensée, on augmente beaucoup et on double peut-être leurs forces intellectuelles, ou leur capacité de recevoir, de combiner et de représenter des idées.*

Très rapidement l'institut de Pestalozzi rencontre un réel succès : on y vient de la ville, des autres localités du canton de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, de Suisse alémanique, de nombreux pays européens, voire des États-Unis d'Amérique – comme vous le voyez, le rayonnement de cette école dépasse les frontières de la Suisse.

Mesdames, messieurs, le projet PRIMA permet au canton de Neuchâtel de renouer avec une solide tradition et de faire profiter l'école publique d'une précieuse expérience, à travers un concept gagnant à plus d'un titre. La volonté politique et le formidable engagement des parties prenantes méritent reconnaissance et respect.

Je terminerai en remerciant, au nom de la Fondation ch pour la collaboration confédérale et des cantons, les enseignants et les directions d'établissement qui œuvrent jour après jour à la réalisation du projet PRIMA, de même que les autorités scolaires, les communes et le Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel.

Vous avez mérité le Prix du fédéralisme 2016 !